

biens immobiliers même s'ils détiennent dans la vente des intérêts cachés. De même, les règlements relatifs aux conflits d'intérêt dans le cas des avocats risquent d'être beaucoup plus souples qu'au Canada.

Par ailleurs, il est fort possible que les autorités ne prennent pas au sérieux la plainte d'un étranger, surtout si l'avocat ou l'agent immobilier impliqué est un membre influent de la collectivité. Il faut donc faire très attention si l'on vous vante une résidence que vous n'avez pas vue en personne. Il se pourrait que « l'accès à la plage » dont on vous aura parlé n'existe tout simplement pas et que vous n'ayez aucun recours.

Ne signez aucun document qui n'ait été soigneusement examiné par votre avocat. Essayez dans la mesure du possible de faire affaire avec un avocat canadien qui connaît bien le pays en question. Si vous avez du mal à trouver dans le pays un avocat avec qui vous pouvez communiquer en français ou en anglais, adressez-vous au bureau du gouvernement du Canada le plus proche, qui pourra vous procurer une liste d'avocats de bonne réputation parlant le français ou l'anglais. Vous pouvez aussi demander conseil à des Canadiens installés dans ce pays.

---

## INSTALLATION TEMPORAIRE À L'ÉTRANGER

---

Bien des Canadiens qui recherchent avant tout un climat agréable choisissent de demeurer au Canada et de passer les mois d'hiver à l'étranger. Le Sud des États-Unis est une destination très prisée de ces *snowbirds* en raison de la proximité et des affinités culturelles. La Floride et l'Arizona notamment reçoivent un nombre considérable de Canadiens l'hiver, tout comme un certain nombre d'autres États de la *sunbelt*.

Les Bermudes et les Bahamas offrent également l'avantage de la proximité aux Canadiens qui peuvent se permettre une destination plus onéreuse. De leur côté, le Mexique, le Costa Rica et d'autres pays d'Amérique latine et des Antilles constituent des destinations où le coût de la vie est moins élevé. Par ailleurs, vous pourriez décider de passer plusieurs mois dans un pays méditerranéen, comme la Tunisie, l'Espagne ou la Grèce. Finalement, les pays de l'hémisphère Sud, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Chili, offrent aux retraités la possibilité de vivre constamment en été.